

## POINT MATURITÉ N°2, le mardi 4 août 2020 En Beaujolais, la véraison se termine dans les zones précoces



Photo prise le 3 août à Le Perréon Le Délèche  
© Jean-Luc Longère, vigneron

Selon les dernières données récoltées par le **réseau Maturation\*** qui a commencé ses prélèvements le lundi 27 juillet, la véraison suit son cours : les 75 parcelles prélevées atteignaient ce lundi 76 % véraison en moyenne.

Le mois de juillet a été relativement chaud et sec, comme partout en France. Malgré une sécheresse notable, **l'état sanitaire du vignoble demeure assez exceptionnel**, avec très peu de maladies.

À ce jour, le potentiel acide est bon avec des acidités totales moyennes à élevées et des pH moyens qui vont permettre d'attendre une belle richesse en sucres ainsi qu'une bonne maturité polyphénolique pour récolter. Les dernières données récoltées sur le terrain annoncent une récolte quantitativement dans la moyenne : heureusement, le printemps a été favorable à la bonne sortie des raisins car à ce jour, les grappes commencent à perdre du poids à cause de la sécheresse. Les prochains prélèvements qui seront réalisés dans le cadre du réseau Maturation permettront de donner une tendance plus précise. Quoi qu'il en soit, un début de vendanges vers le 20/25 août pour les zones les plus précoces n'est

pas à exclure : tous les scénarios sont possibles et dépendront des conditions météorologiques à venir et du comportement de la vigne vis-à-vis de la sécheresse. **À ce stade, le millésime 2020 se situe aujourd'hui comme le 2<sup>ème</sup> millésime le plus précoce après 2003 depuis la mise en place du réseau en 1992.**

*\* Le réseau Maturation signe sa 29<sup>ème</sup> campagne avec le millésime 2020. Dès le début de la véraison, 2 fois par semaine, près de 200 vigneron réalisent bénévolement des prélèvements sur plus de 230 parcelles et envoient les résultats à la Chambre d'Agriculture du Rhône qui coordonne et anime ce réseau. Les données ainsi récoltées sont compilées et analysées puis mises à disposition des vigneron et de la profession : un outil de suivi et d'aide à la décision précieux et unique dans son mode de fonctionnement.*

### **Situation inédite, moyens mis en place inédits**

Le Beaujolais étant une région où les vendanges manuelles restent majoritaires, les domaines et maisons du Beaujolais s'organisent pour accueillir, dans le respect des gestes barrières, leurs 25 000 vendangeurs. Pour préparer au mieux les viticulteurs et les maisons de vins, les ODG du Beaujolais ont élaboré en collaboration avec l'inspection du travail et la MSA Ain Rhône (sécurité sociale agricole) un guide vendanges spécial COVID, comprenant les préconisations à mettre en place dès l'arrivée du vendangeur en passant par l'hébergement et la restauration par exemple. Ce guide comprend également le protocole de prise en charge d'une personne symptomatique et de ses contacts rapprochés, un modèle de recommandations sanitaires à distribuer aux saisonniers ainsi que des modèles d'affiches à mettre dans les différents lieux fréquentés par les vendangeurs (dortoirs, réfectoires, bus...). Les ODG du Beaujolais ont également aidé au mieux les viticulteurs en proposant dès juin une commande groupée de sacoches et gobelets financée par le Crédit Agricole Centre Est et la MSA Ain Rhône. Plus de 15 000 pièces ont été commandées. La région Auvergne Rhône Alpes a également fait don de 55 000 masques pour permettre aux viticulteurs en tant qu'employeur, d'équiper leurs saisonniers. La distribution a eu lieu mardi et mercredi derniers à Fleurie et à Villefranche-sur-Saône, et a mobilisé plus de 60 personnes pour préparer les commandes et gérer la distribution (dispositif unique en France).

### **Contact presse**

Inter Beaujolais - Laura Pillot, responsable des médias France  
Tél. 04 74 02 22 16 - Mobile 06 08 86 02 64 - [lpillot@beaujolais.com](mailto:lpillot@beaujolais.com)

Suivez les vins du Beaujolais



[www.beaujolais.com](http://www.beaujolais.com)

#vinsdubeaujolais

**Photothèque Beaujolais** : <https://extranet.beaujolais.com/phototheque-categories>

Crédits photos mentionnés sur chaque photo.

### **À propos des vins du Beaujolais**

Situé entre les portes de Lyon et le sud de la Bourgogne, le vignoble du Beaujolais s'étend sur 14 500 hectares de vignes revendiqués dans les 12 appellations du Beaujolais, où plus de 2 000 domaines, 9 caves coopératives et 200 négociants s'épanouissent sur ses terres. Les 12 appellations du Beaujolais brillent par l'expression de leurs vins qu'ils soient de fête, de caractère ou d'exception : les crus 100 % rouges au nord : Brouilly, Chénas, Chiroubles, Côte de Brouilly, Fleurie, Juliéna, Morgon, Moulin-à-Vent, Régnié, Saint-Amour ; et les Beaujolais et Beaujolais-Villages au sud, qui se déclinent dans les trois couleurs et en vin nouveau.